

## « 45° à l'ombre » roman de Simenon : résumé

Au terme de son parcours, le paquebot marchand l'Aquitaine larguait les amarres pour retourner à Bordeaux en faisant des escales dans tous les ports africains desservis à l'aller. Il transportait en plus du fret, trois cents chinois embarqués à la Pointe-Noire, plus résistants au travail que les indigènes, ainsi que deux cents passagers blancs, principalement des colons. Ils étaient disséminés sur trois étages en fonction de leur titre de transport.

Le voyage avait débuté sous de mauvais auspices du fait d'une avarie du navire et de la présence de Lachaux parmi les passagers de première classe, un nouveau riche d'humeur exécrationnelle. Le médecin de bord Donadiou, un vétérinaire des expéditions maritimes, passait son temps, en dehors des consultations, à observer les passagers qui se ressemblaient d'une croisière à l'autre ; aucun manège n'échappait à son œil averti. Il rencontra d'abord Lachaux qui l'interrogea, inquiet de l'état du navire. En quarante années d'Afrique, ce parvenu mal embouché avait gagné une fortune sur le dos des indigènes et possédait toute une province au Congo. Les repas réunissaient la compagnie selon une ordonnance invariable selon le statut des voyageurs. Le commandant Claude ne quittait sa passerelle que pour présider la table des hôtes de marque ; le commissaire de bord Edgar de Neuville, joli garçon désinvolte, se réservait les jolies femmes et Donadiou mangeait en tête à tête avec l'officier mécanicien préposé à l'accueil des personnalités de second ordre. Donadiou repéra vite un jeune homme pauvrement vêtu au regard inquiet qui détonait avec son entourage. Jacques Huret mangeait seul à une table, servi par un maître d'hôtel condescendant. La maladie de leur nouveau-né les avait obligés, sa femme et lui, à quitter l'Afrique sans solde. Muni d'un billet de seconde classe, il devait son transfert en première à l'état de son enfant. L'intuition du médecin l'avait rarement trompé dans ses pronostics. Il décela en lui les caractéristiques d'une victime, augurant d'un avenir malheureux. En effet la malchance l'avait obligé à abandonner sa situation de comptable à Brazzaville et à regagner l'Europe sans avoir été payé. Mais ces circonstances n'auraient pas suffi à lui attirer la guigne sans une prédisposition de son caractère. Exaspéré par les reproches de sa femme, cloîtrée dans leur cabine auprès de l'enfant souffreteux, il prit le parti de se mêler davantage à la société de première classe. Il s'installa à la table des officiers en compagnie de madame Bassot, une des deux muses de l'équipage. Pour amuser les passagers, le commissaire de bord organisa un

jeu d'argent, le Pari mutuel, qui consistait à miser sur des petits chevaux dans un champ de courses dessiné à la craie. Huret y gagna presque deux mille francs et, pour éblouir les participants et madame Dassonville, la seconde muse, commanda allègrement du champagne. Cette dernière, mariée à l'ingénieur en chef du chemin de fer Congo-Océan, flirtait avec Edgar de Neuville qui avait jeté du lest pour ne pas se trouver compromis. Pour se venger, l'infatigable coquette se rabattit sur Jacques Huret qui perdit la tête et son gain dans cette aventure. Pour régler ses dettes, il emprunta dix billets de cent francs à Donadieu en échange d'un chèque. La traditionnelle soirée déguisée organisée après l'escale de Dakar fut le théâtre de deux esclandres. Une jeune femme costumée en « République française » fit irruption sur le pont de première avec une bande de jeunes « pirates » éméchés. L'indécence de sa conduite lui valut d'être renvoyée à l'étage inférieur, sanction à laquelle elle réagit par un flot d'injures dans la droite ligne de 1789. Peu après, une altercation se produisit entre Lachaux et Huret qui confirma les prévisions du docteur. Au moment de se retirer, Lachaux mit le pont en émoi par ses accusations de vol. Il exigea une fouille générale sur le pont et dans les cabines. Ulcéré par cette intrusion, Huret se jeta sur lui en le traitant de crapule et de voleur. Ayant refusé de présenter des excuses, le commandant lui interdit de sortir de sa cabine. Cet incident aurait pu se terminer par le suicide de Huret si le médecin ne l'en avait empêché en se lançant dans une course-poursuite qui se solda par une fracture du tibia. La chute physique lui avait épargné le malheur auquel le prédisposait sa nature orgueilleuse et réfractaire.

Les deux incidents survenus durant la fête, les injures de la « République française » et l'agression commise par Huret, résultaient d'une dérogation au règlement qui avait brouillé les frontières entre les passagers de seconde et de première classe. Ils manifestaient la persistance des antagonismes et des barrières sociales fondées non plus sur le rang mais sur le sésame de l'argent.

FIN